



**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'AMICALE DU 12^e RA et des ARTILLEURS
ANNÉE 2023**

Répondant à la **convocation du 8 mai 2023** envoyée par courriel ou par courrier, conformément à l'article V des statuts de l'Amicale, **les membres de l'Amicale du 12^e RÉGIMENT D'ARTILLERIE et des ARTILLEURS se sont réunis le 3 juin 2023.**

L'Amicale du 12^e Régiment d'Artillerie et des Artilleurs (association inscrite au registre des associations près le tribunal de Proximité de HAGUENAU – 67500 le vingt-sept juin de l'année 1996 au volume XI, feuillet 449, s'est réunie en la salle de la Couronne, 48 rue Principale 67240 OBERHOFFEN SUR MODER et y a tenu les Assises de l'Assemblée Générale ordinaire 2023.

Le présent Procès-verbal a été consigné par **Jean-Marie BOCHES**, administrateur, désigné comme rapporteur de séance en l'absence du secrétaire général **Alain VERNEYRE**.

Le Président anime les débats.

Désignation d'un scrutateur : Il n'a pas été désigné de scrutateur

Membres ayant émargé la liste de présence et participé aux débats :

Patrice **BERNARD** — Michel **BONNOT** – Philippe **BRABANT** — Alain **CAMBLAN** – Patrice **d'ARBONNEAU** – Gérard **DERNELLE** – Jean-Michel **DIOT** – Claude **FERRARI** – Jean-Paul **GEORGET** – Blandine **GOUJON** – Bernard **GRASSART** – Jean-Claude **GRUAT** - Jean-Pierre **KAISER** – Michel **KEITH** – Louis **LOUREL** – Antoine **MERCURI** – Pierre **MILLET** – Michel **MOLL** – Teddy **PRALONG** – Nathalie **ROUGERIE** – Thierry **RUMMEL** – Estelle **WOLTER**.

Membres du bureau présents :

Président Thierry **CONTOUX** – Vice –Président et Trésorier **Bruno DEMANET**.

Administrateurs :

Jean-Marie **BOCHES** – Arnaud **CABIROL** – André **DIEBOLT** – Jean-Louis **DINVAUX** - Alain **REYNAERT** – Georges **SCHAEFER** – Alain **VERNEYRE** secrétaire général et **Bernard CHER**, webmaster absents excusés.

30 membres ont assisté à l'assemblée générale.

Les réviseurs aux comptes :

Teddy **PRALONG** – Michel **BONNOT**

Adhérents à jour de cotisations ayant donné pouvoirs :

Jean-Jacques **CURE** – Hubert **TREGOU** – Claude **KENNEL** – Martial **MELCHIOR** – Jean-Luc **MICHELET** – Bernard **NICOLAS** – Michel **GUILLEMIN** – André **CHARON** – Henri **FORT** – Fabrice **ZERRINGER** – Michel **SEVRIN** – Marie-Thérèse **BADIE** – Jean-Marie **MALAVAU** – Roland **MANGEON** – Maurice **STARCK** – Maxime **MERLIOT** – Bernard **LUCAS** – Dominique **TAESCH** – Emilio **BENIGUI** – Jean-Rémi **COMPAIN** –

Roger **DUBURG** – Didier **BRISSAC** – Philippe **CURTET** – Jennifer **KRISTLER** – Christian **MAX** – André **MOTEL** – Gilles **WEIBEL** – Martin **BRILLANT** – Didier **CASTANIE** – Christophe **HAVEL** – Jacques **KOLB** – Joël **PARIS** – Christiane **LAMBERT** – Claude **SIONNEAU** – Bernard **MEGISSIER** – Jacqueline **LAMOURETTE** – Bernard **CHER** – Alain **VERNEYRE** – Jean-François **HARMAND** – Daniel **CAPRICORNE** – Francis **RAVENAUX** – Marcel **MAZOA**

Soit un total de **42 pouvoirs** répartis comme suit :

Thierry CONTOUX : 35 voix

Arnaud CABIROL : 1 voix

Georges SCHAEFER : 1 voix

Jean-Marie BOCHES : 4 voix

Jean-Louis DINVAUX : 1 voix

**Après validation des pouvoirs par le Président, l'Assemblée peut valablement délibérer
Le Président ouvre la séance à 10H45.**

Il accueille et salue **Monsieur le Sous-Préfet Christian MICHALAK**, **Mme RIFF**, première adjointe au maire d'Oberhoffen et présidente de l'OSLO, **M. Marc ANDRE**, adjoint au Maire et conseiller Défense de la Ville de Haguenau et ainsi que les membres de l'Amicale du 12^e RA et des Artilleurs. Le président remercie l'assemblée de faire honneur à l'Amicale en étant présents. L'Amicale existe et continuera d'exister car notre amicale a encore un avenir déclare-t-il en préambule.

Les débats se poursuivent selon l'ordre du jour établi :

1. HOMMAGE AUX DISPARUS.

Depuis notre dernière Assemblée Générale, des membres de notre amicale ainsi que des anciens du régiment nous ont quittés et nous leur rendons hommage :

Nous avons appris récemment par une communication de son petit fils, le décès de **Mme Huguette LANCHANTIN** en juin 2022.

Le **Général (2s) Bernard BIGOTTE**, ancien Chef de Corps du 12, est décédé en août 2022.

Bien que n'étant pas membre de notre association mais ayant été affecté de nombreuses fois au 12^e RA, le président cite le **Colonel QUINTIN**, décédé le 25 février 2023 à Haguenau. Sa carrière est évoquée et le président précise qu'une délégation composée de **Arnaud CABIROL** et **Alain VERNEYRE**, porte-drapeau, représentait l'Amicale à ses obsèques en l'église Saint Nicolas de Haguenau.

Une plaque funéraire sera déposée sur la sépulture de nos membres disparus sans oublier nos camarades **MAIRE** et **RAPPOLD**, décédés pendant la période de confinement sanitaire.

Le Président demande à l'assistance d'observer une minute de silence en mémoire de nos camarades cités mais aussi de tous ceux qui ont perdu la vie au service de la France.

Le Président annonce ensuite l'adhésion récente de deux nouveaux membres à qui il souhaite la bienvenue :

Le Chef d'escadron de réserve **Jean-Luc MICHELET** du 516^e Régiment du Train et Madame **Jennifer KISTLER**, dont le père a fait son Service National au 12^e RA en 1979 que nous a recommandé **Henri FORT**.

Nous sommes donc à ce jour 124 adhérents.

2. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG 2022 PAR LE SECRÉTAIRE.

Jean-Marie BOCHES devant présenter le procès verbal de l'Assemblée générale 2022, le président propose à l'assemblée de faire part d'éventuelles réserves, en s'abstenant de la lecture préalable du PV. Aucune observation n'est relevée.

Le Procès-Verbal de l'Assemblée 2022 est approuvé à l'unanimité.

3. RAPPORT DES ACTIVITÉS 2022/2023 PAR LE SECRÉTAIRE.

Jean-Marie BOCHES procède à la lecture des activités de l'exercice 2022/2023 :

Année 2022 :

Passation de Commandement à Haguenau du 28^e Groupe géographique

Cérémonies du 14 juillet à Haguenau

Tournoi de pétanque à OBERHOFFEN SUR MODER le 17 juillet

Cérémonie des combats de St Blaise la Roche et Plaine le 15 août

Journée des Associations d'OBERHOFFEN SUR MODER le 4 septembre

Cérémonie du Souvenir au Camp du STRUTHOF-NATZWEILER le 11 septembre

Réunion exceptionnelle du Conseil d'administration en vue de la préparation de la présentation de l'opération « Chamans » le 16 septembre

Inauguration du Messti d'OBERHOFFEN SUR MODER le 30 septembre

Sortie au Musée technologique de SINSHEIM en Allemagne, initiée par Bruno DEMANET le 15 octobre

Cérémonies du 11 novembre à Haguenau et à OBERHOFFEN SUR MODER

Fête Nationale de Sainte Barbe à Paris (FNA) le 3 décembre

Fête de Sainte Barbe au 28^e Groupe Géographique le 8 décembre

Année 2023 :

Vœux de la Ville d'HAGUENAU le 6 janvier

Vœux de la Vile d'OBERHOFFEN SUR MODER le 13 janvier

Vœux du Commandant d'Armes et de la Garnison le 17 janvier

Vœux de l'Amicale et partage de la galette le 19 janvier

Conférence sur la Ligne Maginot le 3 février

Obsèques du Lieutenant-Colonel QUINTIN le 25 février

Nettoyage de printemps de la Commune d'OBERHOFFEN le 25 mars

Cérémonies du 8 mai à HAGUENAU

Sortie Nature de la Commune d'OBERHOFFEN SUR MODER le 18 mai

Le Président confirme que notre Amicale sera présente en priorité aux diverses cérémonies patriotiques et événements des Villes de HAGUENAU et OBERHOFFEN.

Le rapport d'activité 2022/2023 est approuvé à l'unanimité.

4. BILAN FINANCIER PRÉSENTÉ PAR LE TRÉSORIER.

Le bilan financier ne présente pas de problématique budgétaire, hormis les difficultés habituelles rencontrées pour collecter les cotisations, qui devraient être réglées, d'après nos statuts, au cours du 1^{er} trimestre de l'année.

Nos ressources peuvent permettre d'envisager le financement d'une activité majeure si les conditions matérielles le permettent.

Le Trésorier précise que la Ville d'OBERHOFFEN SUR MODER nous permet d'occuper une salle rue du Cimetière à titre gracieux et permanent et qu'une subvention annuelle de 350 € nous est allouée par la ville, au même titre que toutes les autres associations. Le président en profite pour remercier la présidente de l'OSLO présente.

Les comptes se répartissent comme suit :

Compte courant : un peu plus de 3000 €

En numéraire : environ 400 €

Compte épargne : on frôle les 9200 €

		2022	2023
Compte courant LBP	Recettes	3 675,50 €	2 604 €
	Dépenses	2 981,33 €	1 663,67 €
	Balance	694,17 €	940,33 €
Numéraire	Recettes	87 €	58 €
	Dépenses	52,88 €	27,84 €
	Balance	34,12 €	30,16 €

Thierry CONTOUX rappelle que le but des activités est de réunir l'ensemble des adhérents avec leurs conjoints. L'idée serait d'organiser une journée de cohésion ludique, avec une visite par exemple, et se retrouver autour d'un repas. C'est l'affaire de tous les membres et non pas uniquement celle du Conseil d'Administration et invite tous les membres à faire des propositions qui seront soumises au Conseil d'administration.

Il remercie tous les membres qui prennent de leur temps pour représenter l'Amicale aux diverses cérémonies et évènements, mettant ainsi toujours à l'honneur notre association.

Le Président invite ensuite **Madame RIFF**, première adjointe au Maire d'Oberhoffen et présidente de l'OSLO, à s'exprimer.

*Elle déclare que l'Amicale du 12^e RA est une petite association au sein de l'OSLO mais elle a remarqué qu'à chaque manifestation, la présence de ses membres est systématique. Elle remercie l'Amicale de sa disponibilité au nom de la Municipalité. **Thierry CONTOUX**, s'adressant à **Mr Marc ANDRE**, le remerciant de sa présence, précise que l'on s'investit moins avec la **Ville de HAGUENAU**, mais que nous gardons le lien en particulier pour les cérémonies officielles auxquelles nous sommes invités.*

5. RAPPORT DES RÉVISEURS AUX COMPTES :

Teddy PRALONG et **Michel BONNOT** déclarent n'avoir relevé aucune anomalie dans la tenue des comptes de l'Amicale.

Quitus est donné au Trésorier pour l'exercice 2022/2023 à l'unanimité

6. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Dans le bulletin de janvier 2023, le président faisait le constat que notre époque n'était pas très rassurante mais que l'optimisme était malgré tout de mise grâce à notre bonne capacité de résilience. C'est toujours d'actualité. Notre génération a parfois du mal à comprendre l'environnement social actuel et ses concepts. Le monde géopolitique est très instable, mais le Président reste optimiste car il croit à la résilience des Forces Armées françaises face à un chaos potentiel.

Nos activités de cohésion sont peu nombreuses mais nous allons réussir à développer des activités ludiques. Il évoque l'Amicale du 28^e Groupe Géographique avec laquelle il souhaiterait développer des activités en commun, en dehors de la Sainte Barbe, fête à laquelle nous sommes conviés chaque année.

La dernière fois que le Conseil d'Administration s'est réuni, une question fondamentale et pertinente concernant l'avenir de notre association a été mise à l'ordre du jour : « *que va devenir l'amicale quand tout ceux qui ont servi au Régiment auront disparu ?* » Faudra-t-il transmettre un héritage à une autre amicale, une autre association ? Il faut que l'on réfléchisse pour déterminer quelle utilité dans la société peut avoir notre amicale tant qu'elle existe encore ? Comment s'engager dans la société pour transmettre quelque chose de concret ?

Le Président nous demande alors de réfléchir à la situation et de trouver un moyen, des idées, des engagements pouvant répondre à cette question existentielle. **Pierre MILLET** évoque par exemple son cas comme bénévole à la *surveillance des feux de forêts*. *L'encadrement du Service national Universel* est aussi un engagement participatif intéressant mais qui demande

un investissement « temps » important. **Blandine GOUJON** évoque aussi des actions possibles au sein de *l'Education nationale*.

Pour finir, le Président déclare que « l'Amicale va bien » et il demande à ce que les membres fassent remonter les informations, à lui-même, au Vice-Président ou à défaut à un administrateur.

Il souhaite à tous un bel été, période de relaxation pendant laquelle nous faisons le plein en vitamine D, loin du tumulte qui nous entoure actuellement.

7. DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE

a) **Radiation des membres silencieux depuis plus de deux années**

Le Président va contacter les retardataires par courrier ou courriel afin de leur préciser leur position vis à vis de l'association avant de procéder à leur radiation. Lors d'une prochaine réunion du Conseil d'Administration, nous statuerons sur leur adhésion ou leur radiation. Cette décision sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale en 2024.

b) **Renouvellement des mandats au Conseil d'administration pour Thierry CONTOUX, élu pour 6 ans le 24/06/2017 et Arnaud CABIROL, élu pour 6 ans le 24/06/2017.**

Après vote à mains levées de l'assistance, **Thierry CONTOUX** et **Arnaud CABIROL** sont élus pour un nouveau **mandat de 6 ans**.

c) **Proposition du Conseil d'Administration d'accorder la gratuité de l'adhésion aux veuves de nos membres décédés.**

Cette proposition du Conseil d'Administration est **approuvée à l'unanimité**.

8. ACTIVITÉS À VENIR POUR LE CYCLE 2023/2024

Le président annonce la fin des délibérations et évoque les activités des prochains mois avec notre participation aux cérémonies officielles mais aussi la mise en place d'activités un peu plus ludiques pour les membres et leurs familles, tout restant dans un budget de participation de l'Amicale raisonnable.

Pour 2023, l'activité principale est le soutien au projet Chamans. Chaque membre a reçu une information suffisante de la part du président.

Le Projet Chamans :

Il a été décidé de soutenir financièrement ce projet car **Marion DORÉ**, adhérente, participait à cette activité et le Conseil d'Administration a voté une somme de **600 €** au profit de ce projet. Une partie de cette somme est issue de l'allocation accordée par la Mairie d'Oberhoffen. Le Président informe **Mme RIFF** que la Municipalité est donc partie prenante du soutien au projet Chamans. Une cagnotte a également été ouverte par **Thierry CONTOUX** (<http://www.leetchi.com/c/12ra-chamans-soutien-a-marion>). Au 3 juin, la somme récoltée sur cette cagnotte, complétée par les chèques et versements de soutien envoyés directement au président par certains membres, est de 300 euros, à laquelle s'ajoute la somme versée par l'Amicale, soit 900 euros disponible pour ce projet. A ce moment de la réunion, **Arnaud CABIROL** demande à ce que l'on évoque, avant de donner la parole à M. **Aziz TAOUZARI**, le départ de **Jean-Patrick BRENET**. Il réside maintenant dans la région d'Agen. Sa nouvelle adresse est mise à jour sur le site de l'Amicale. **Jean Michel DIOT** rappelle que Jean-Patrick avait tenu l'amicale à flot à une certaine époque délicate pour notre association. Un article lui fera honneur dans le prochain bulletin.

La parole est donnée à **M. Marc ANDRE** de Haguenau qui annonce les différents événements patriotiques et sportifs se déroulant à Haguenau et auxquels notre association est invitée.

Le président invite ensuite **M. Aziz TAOUZARI** à se présenter et à présenter son projet. Il présente également **M. Guillaume NICOLAS**, vice-président de l'association « **Azventurier** ». Tous deux anciens militaires, ils évoquent le projet Chamans à l'assemblée.

Cette association, **Azventurier**, a été créée pour aider toutes les personnes atteintes du syndrome post traumatique, civiles ou militaires, ainsi que leur entourage.

Le projet est de partir en expédition à cheval depuis Mörön (Mongolie) pour rejoindre l'ethnie Tsaatan près du lac Khövsgöl en autonomie afin de guérir l'âme de militaires atteints de troubles post-traumatiques en les emmenant dans une contrée où ils peuvent se retrouver en étant en contact avec la nature et en rencontrant des chamans. La réalisation d'un documentaire permettra d'atteindre d'autres personnes concernées par ce sujet. Le but du projet est d'aider un « blessé », son « aidant » et sa « famille ». Beaucoup de blessés sont encore oubliés, malgré des avancées encore insuffisantes. Il présente les membres de l'aventure en insistant sur **Marion DORÉ**, membre de notre amicale, ayant été infirmière militaire de 2001 à 2021. Elle est actuellement infirmière libérale. Elle ne pourra pas partager le séjour en 2024, mais reste au contact du projet Chamans. Il énumère ensuite les principaux postes financiers et leur budget prévisionnel. Il évoque les soutiens et les partenaires de son projet.

Le Président reprend la parole. Il affirme que le budget voté par l'Amicale en 2023 est acquis et maintenu pour l'année 2024. Il confirme notre soutien financier et moral au projet Chamans.

Questions diverses

Q : Arnaud CABIROL s'interroge sur le devenir du film qui sera tourné pendant l'expédition.

R : M. TAOUZARI lui répond que ce film sera diffusé dans les différentes Unités et Organismes militaires pour faire circuler l'information avec l'intervention des Aventuriers qui s'exprimeront sur leur situation.

Q : Jean-Michel DIOT demande qu'elle est la position du **Service de Santé des Armées**.

R : Marion DORÉ a contacté le Directeur du HIA qui est totalement d'accord avec ce projet. Le Service de Santé soutiendra le projet en fournissant le matériel médical nécessaire sur place.

Q : Pierre MILLET se pose la question de l'effectif ;

R : 7 personnes en tout participeront à l'expédition dont 4 malades.

Le président déclare l'Assemblée générale 2023 close à 12h30.

Il propose de se réunir pour un verre de l'amitié et donne rendez vous au restaurant Le Vieux Moulin à Bischwiller aux personnes inscrites pour le repas de cohésion. Messieurs TAOUZARI et NICOLAS se joignent aux membres pour le repas.

Jean Marie BOCHES
Rapporteur de séance

Thierry CONTOUX
Président de l'Amicale

Le Secrétaire Général

